

19/03/15



PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE



Wallonie

Commune de Floreffe

Table des matières

Chapitre 1	Introduction : philosophie générale du PCDN	2
	Philosophie du PCDN	2
	Principes du PCDN	2
	Motivations de la commune de Floreffe :	3
Chapitre 2	description synthétique de la commune.....	3
	Situation géographique et vie socio-économique.....	3
	Le réseau écologique	4
	Le réseau humain.....	8
Chapitre 3	Programme d'actions	12
	Stratégie générale	12
	Stratégie par milieux/thèmes/groupes	12
	Les fiches-projets	18
Chapitre 4.	Conclusion et perspectives	19
Annexe 1.	Fiches-projets.....	20
	1. Mise en place d'un verger communautaire avec des variétés locales (pommes et autres fruits).....	20
	2. Actualisation de la prime à la plantation d'arbres fruitiers).....	22
	3. (In)formation à la taille et à la conduite des arbres fruitiers	23
	4. Charte jardins sans pesticides Jardins au naturel	24
	5. Potager scolaire pédagogique.....	25
	6. Restauration de la vieille Sambre, Mauditienne	26
	7. Restauration du ruisseau du Wéry et de ses abords	27
	8. Une mare à réaménager.....	28
	9. Aménagement des Bords de Sambre.....	29
	10. Opération de sauvetage des batraciens.....	30
	11. Gestion de la Carrière de la Dolomie.....	31
	12. Lutte contre les points noirs identifiés lors du relevé réalisé par l'asbl Contrat de rivière Sambre	32
	13. Cimetière.....	33
	14. Définition de balades familiales.....	34
	15. Aménagement de balades familiales.....	35
	16. Signalétique balades familiales.....	36
	17. Mise en valeur du patrimoine naturel local par le Geocaching.....	37
	18. Des nichoirs à Floreffe	38
	19. Les oiseaux d'eau à Soye	39
	20. Inventaire et localisation des plantes invasives.....	40
	21. Plantation d'une haie le long d'un terrain agricole	41
	22. Encourager la mise en œuvre de MAE	42
	23. Restauration de pelouses calcaires	44
	24. Restauration d'un alignement de saules têtards	45
	25. Bois de Soye et Ancienne noue de Mornimont-Soye	46
	26. Formation du personnel communal pour l'entretien des haies et gestion des plantes invasives le long des voiries communales.....	47
	27. Confection d'un logo « PCDN de Floreffe »	48
	28. Organisation de visites dans les parcs naturels, arboretum, jardins botaniques, musée d'histoire naturelle	49

Chapitre 1 Introduction : philosophie générale du PCDN

Philosophie du PCDN

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) vise à préserver et améliorer la biodiversité d'une commune sur base d'une étude du réseau écologique, et en faisant appel à la participation citoyenne.

Cette prise en compte du patrimoine naturel local doit nécessairement passer par les acteurs locaux. Tous sont les bienvenus dans un partenariat ouvert : acteurs institutionnels, culturels, sportifs, touristiques, économiques, sociaux, enseignants et tout citoyen désireux d'agir concrètement en faveur de la Nature.

Le PCDN leur offre un espace de dialogue où après avoir mis ses « préjugés au vestiaire », chacun vient s'exprimer librement, mais de manière constructive, en apportant ses connaissances, ses expertises, si modestes soient-elles.

Chaque commune élabore et développe son propre plan d'action nature, selon les caractéristiques des milieux et des acteurs présents sur son territoire. Des projets très divers peuvent être ainsi menés : vergers, jardins naturels, protection des hirondelles, des batraciens, gestion de plantes invasives, mares, balades nature, éveil à la Nature etc ...

Chaque plan contient au moins deux piliers : la concrétisation de projets avec les acteurs concernés et la sensibilisation continue de l'ensemble de la population.

En résumé, le défi du PCDN est de reconnecter l'homme à la nature en ayant pour objectif la gestion effective de la nature sur le territoire communal par les acteurs grâce à leur implication et leur sensibilisation. Cette dynamique s'ancre dans un partenariat solide permettant de placer l'intérêt commun avant les intérêts particuliers pour donner naissance à des projets concrets

Principes du PCDN

En 1992, lors du Sommet de la Terre de Rio, face au constat de perte massive de la biodiversité au niveau mondial, les chefs d'états présents décident d'opter pour un mode de développement plus durable de leurs activités et signent la Convention Mondiale sur la Biodiversité. Suite à cette décision, la Fondation Roi Baudouin lance en 1993 un projet pilote dans 5 communes wallonnes visant la prise en compte de la nature par les citoyens. La démarche porte le nom de « Contrat Biodiversité ».

Cette dynamique volontaire ayant fait ses preuves, elle est reprise par la Région Wallonne en 1995 à l'occasion de l'Année Européenne de la Conservation de la Nature et prend le nom de « Plan Communal de Développement de la Nature » (PCDN). Cette même année, la Région Wallonne offre la possibilité à 23 nouvelles communes de promouvoir la nature de cette manière sur leur territoire. Depuis et par vagues successives, 97 communes wallonnes se sont engagées dans cette dynamique. A ce jour, 87 d'entre elles sont toujours actives.

La nouvelle politique mise en place partait du constat que la protection de la nature « extraordinaire » ne suffisait plus à préserver la biodiversité. Il fallait donc également se préoccuper de la nature « ordinaire ». Le défi étant de faire coexister sur un même territoire les activités humaines et la biodiversité.

La mise en œuvre d'un PCDN n'est donc pas seulement liée au partenariat citoyen mais se base également sur une étude objective du patrimoine naturel de la commune.

Ce travail est réalisé par un bureau d'étude spécialisé (pour Floreffe : « Faune et Biotopes »). Il consiste en un état des lieux des différents milieux naturels présents et la manière dont ils se structurent pour former le « réseau écologique » ou « maillage » ; c'est celui-ci qu'utilisent les différentes espèces (faune, flore) pour circuler (vivre, manger, se reproduire).

Plus ce réseau est dense, plus les espèces peuvent circuler sans contraintes. Au terme de son étude, « Faune et Biotopes » propose des pistes pour améliorer ou restaurer ce réseau.

Le réseau humain (constitué par partenariat citoyen) peut ainsi se baser sur ces recommandations objectives pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'actions « nature » qui améliorera le réseau écologique.

Motivations de la commune de Floreffe :

La commune de Floreffe mène des actions en matière d'environnement de sa propre initiative et en s'inscrivant dans les outils régionaux (Opération Combles et clochers, plan Maya,...). Sa volonté est d'inscrire ses actions et engagements dans un programme cohérent et concerté de projets en matière de préservation et de redéploiement de la biodiversité.

Ce programme trouve sa place dans la dynamique du Programme Communal de développement Rural (PCDR) en cours.

Chapitre 2 description synthétique de la commune

Situation géographique et vie socio-économique

1) Géographie

Floreffe est une commune de la Province de Namur et s'étend sur une superficie de 38.9km², résultat de la fusion de 4 communes : Soye – Floriffoux – Franière – Floreffe.

Le territoire de Floreffe se situe majoritairement dans le Condroz. Une petite surface s'étend sur le Pays Hennuyer et Brabançon. Le sillon de la Sambre délimite 2 zones bien différentes au niveau du relief et découpe la commune en 2 parties distinctes. Cette différence d'altitude accompagnée des changements de nature du sol donne à Floreffe un double faciès. Les sols sont limono-caillouteux et limoneux, voire parfois alluviaux à humidité forte. Le réseau hydrographique quant à lui se divise en plusieurs catégories où les cours d'eau navigables sont représentés par la Sambre et la Vieille Sambre.

2) Vie socio-économique

Au 1^{er} janvier 2013, la population était de 7.870 habitants. La densité de population correspondante est de 202 habitants/km². Avec 80% de terrains non artificialisés, Floreffe est caractérisée par sa ruralité (seulement 11% de la commune sont urbanisés).

Le relief de la commune a déterminé l'utilisation du territoire, les parcelles agricoles (19.4 km² en 2005) principalement réservées aux faibles altitudes (au nord) et les zones forestières (11.2 km²) aux pentes les plus fortes (au sud). Quant aux habitations (7.3%), elles se sont implantées au fur et à mesure le long de la Sambre, ainsi qu'en creux de vallons et sur la hauteur des plateaux.

Les infrastructures de communication et routière permettent la mobilité des riverains et des marchandises. Floreffe a la chance d'être traversée par la Sambre qui est reliée à la Meuse à hauteur de Namur, ce sont tous les grands pôles portuaires maritimes qui sont donc accessibles.

3) Inventaire du milieu naturel

La commune de Floreffe, modelée par la Sambre, est caractérisée par une géologie, un relief et une végétation très diversifiés. Néanmoins, une agriculture de type intensif s'est développée dans la région. Ce développement fut en partie la cause d'une homogénéisation du paysage engendrant la perte d'espèces inféodées à un milieu complexe d'habitats. La présence de sols marginaux a permis la conservation de larges zones boisées ainsi que de quelques prairies maigres.

Les activités anthropiques ont également permis de créer de fabuleux sites de substitutions pour différentes espèces animales et végétales. Il s'agit notamment des carrières créées pour l'excavation des roches (Carsambre, Buzet, ...).

En outre, la commune jouit également de nombreuses noues ; habitats tout à fait exceptionnels pour la conservation des espèces aquatiques.

Le réseau écologique

L'étude du réseau écologique dresse la cartographie du réseau écologique de la commune en donnant un aperçu des richesses présentes sur le terrain. Les inventaires et la cartographie constituent une base objective sur laquelle on peut s'appuyer pour l'élaboration de divers projets sur le territoire communal.

La carte 1 (page 7) permet de visualiser la complexité du réseau écologique de la commune de Floreffe. Autant d'éléments différents imbriqués les uns dans les autres et créant des connexions (appelés corridors écologiques) entre les différentes populations d'espèces animales (et comprises pour la plupart au sein des zones centrales caractéristiques et restaurables).

a) Grands axes du réseau écologique à Floreffe

- *Il existe un site Natura 2000 sur la commune à conserver et à mettre en valeur, site « Vallée de la Sambre en aval de la confluence avec l'Orneau » (83 ha principalement sur le territoire de Floreffe) ;*
- *Il existe 10 sites de grand intérêt biologique (SGIB) sur la commune : Carrière Carsambre, Carrière de Bûzet, Carrière Nicolas, Friche de l'église, Noue de Floreffe, Noue de Floriffoux, Noue de Mornimont, Noue de Soye-Franière, Noue du Silo de Floriffoux, Bois de Chaumont ;*
- *Les zones centrales sont des zones dans lesquelles la conservation de la nature est prioritaire par rapport aux autres fonctions. Il s'agit notamment de tous les SGIB (hormis celui de la Friche de l'Eglise qui est à déclasser) et d'autres sites recelant un habitat ou une espèce rare ou menacé (exemple : réserve naturelle de Hamptia, carrière du Flato,...) ;*
- *Les zones de développement (existantes ou potentielles) sont des zones où coexistent la conservation de la nature et une rentabilité économique provenant de l'exploitation d'espèces et/ou habitats y ayant été préservés. Il s'agit des zones attenantes aux SGIB, aux ZACC,... ;*
- *Le maillage écologique est constitué d'éléments linéaires et ponctuels pouvant assurer par leur densité et continuité des habitats refuges, en termes de liaison entre les zones précitées. Les éléments repris sont : vergers, haies, chemins agricoles, friches, arbres isolés, MAE (Mesures Agro-environnementales), alignement d'arbres, mares, ...*



Plaine de Taravisée – haie – élément de maillage



SGIB – Boulaie à proximité du Bois de Chaumont

b) Milieux et espèces importants à Floreffe

- *Habitats : eaux courantes et stagnantes, forêts feuillues âgées, mégaphorbiaies¹, typhaies², prairies maigres, carrières et sites avec végétations rudérales ;*
- *Espèces emblématiques de l'avifaune : pour les milieux aquatiques : cincle plongeur et martin-pêcheur d'Europe ; pour les milieux boisés : pic noir, pic marc ; pour les carrières : hibou grand-duc, ... ;*
- *Espèces emblématiques pour l'entomofaune : nombreux papillons et libellules dont la libellule fauve ;*
- *Autres espèces emblématiques de la faune : le blaireau, les amphibiens et reptiles, les chauves-souris, les poissons, ... ;*
- *Espèces emblématiques pour la flore : quelques orchidées, la scolopendre, les espèces de prés maigres, ... ;*



Orvet – notamment présent à la carrière Nicolas



Scolopendre – Bois de Chaumont

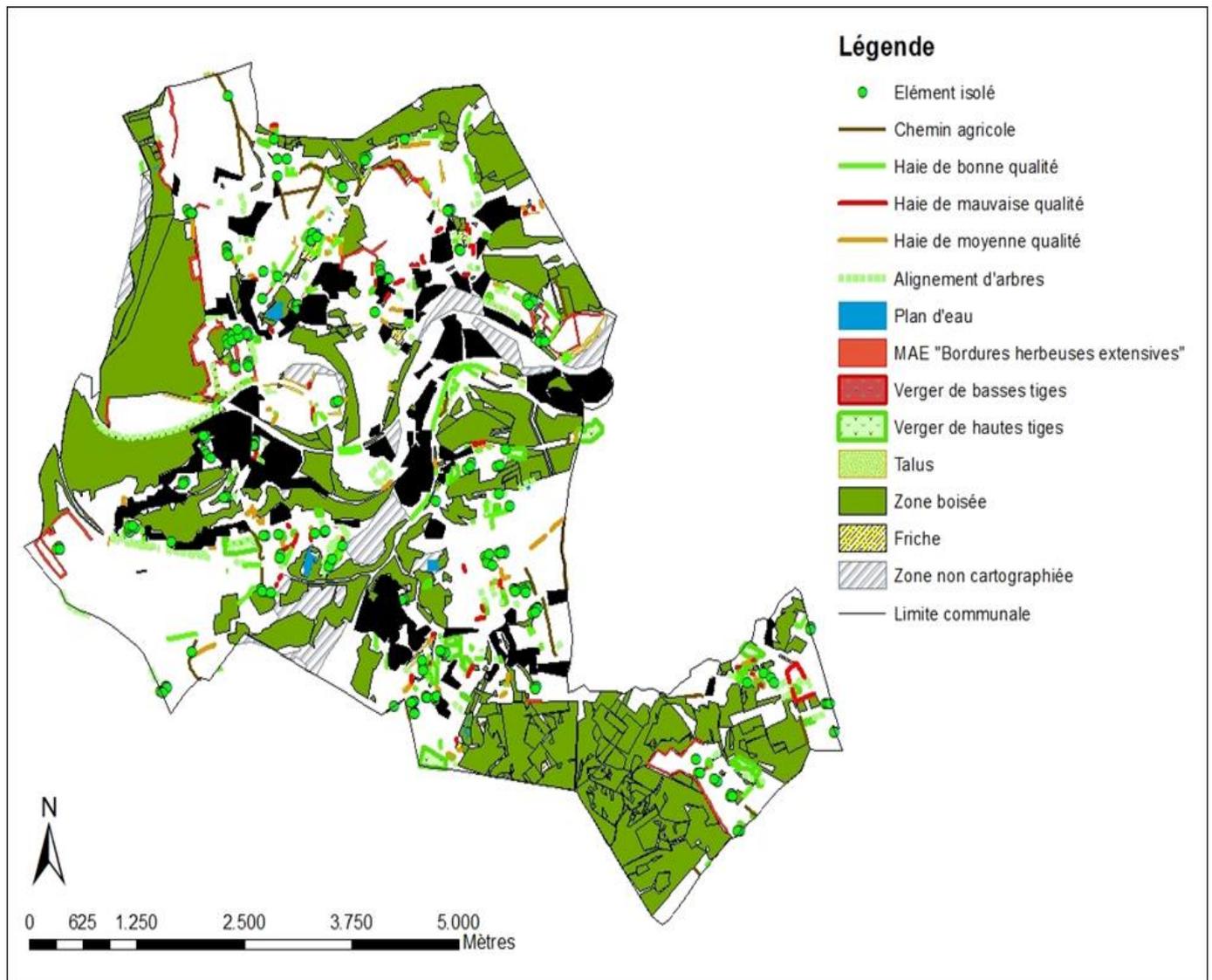
c) Principales recommandations

- *Sensibilisation des différents acteurs du monde rural : forestiers, agriculteurs, citoyens, pouvoirs publics, personnel communal, chasseurs;... ;*
- *Approfondir la connaissance du patrimoine naturel : mise en place d'inventaires biologiques ;*
- *Protection des sites prioritaires avec une gestion adaptée (pour les zones centrales) ;*
- *Maintien et développement du maillage écologique ;*
- *Recommandations spécifiques par type d'habitats, d'acteurs et de sites en détails dans le rapport final.*

¹ **mégaphorbiaie** : nom donné en zone tempérée au stade floristique de transition entre la [zone humide](#) et la forêt

² **Typhaie** : peuplement de massettes

d) Cartographie du réseau écologique



Le réseau humain

1) Les dynamiques « nature » existantes dans la commune.

La dynamique mise en place autour du groupe de travail nature a permis depuis 2006 la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions décrites par ailleurs, certaines étant renouvelées d'année en année (sauvegarde des batraciens,..). Toutefois ce groupe qui avait été instauré sans qu'un statut précis ne lui soit conféré s'essouffait un peu. La mobilisation de nouvelles personnes et associations autour de l'élaboration du PCDN était l'occasion de développer de nouveaux projets en matière de biodiversité et de préservation des milieux naturels.

Avec le groupe nature, animé par le conseiller en environnement :

- Opération de sauvetage des batraciens chaque année depuis 6 ans (pose de filets et de signalisation le long de voiries, animations grand public, animations dans les écoles à l'époque de la migration,...)
- Gestion d'espaces naturels intéressants (prairies calcaires, carrières,..)
- Organisation de balades à la découverte de sites (notamment un site Natura 2000 au fil des saisons)
- Soirées thématiques (projection d'un film sur l'abeille + débat,...)
- Organisation de la réouverture d'un sentier permettant la découverte d'une partie de site Natura 2000



Découverte des batraciens – Floriffoux - 2014



Gestion-nettoyage – carrière de la Dolomie - 2007

La richesse du tissu associatif local (70 associations recensées) est un atout. Certaines associations ont une activité plus ou moins directement en rapport avec la nature (pêcheurs, plongeurs, marcheurs,..) ou se sont investies dans la préservation de sites naturels (deux clubs de plongée utilisant les deux carrières dont la commune est propriétaire). Les mouvements de jeunesse sont aussi des " utilisateurs " réguliers des espaces naturels, avec deux zones où un accès plus large leur est réservé, dans le bois de Gobiermont (Florefe) et le bois de Roly (Franière).

Outils régionaux :

- *Convention Combles et Clochers (subvention pour 5 clochers, 2 aménagés sur fonds propres ou par privés)*
- *Convention “ Bords de routes ”*
- *Plan Maya*
- *Charte Alterias : lutte contre les plantes invasives*
- *Journées de l’arbre : dépôt de candidature chaque année ; plusieurs plantations réalisées par les services communaux.*
- *Petit patrimoine : nombreux dossiers de préservation d’arbres anciens*
- *Certification forestière*
- *3 projets retenus dans l’appel à projets Biodibap 2012*
- *Participation au Contrat de rivière Sambre et affluents.*



Combles et clochers – aménagement en faveur de la chauve-souris – Floriffoux



Plan Maya – rucher installé sur un terrain communal aux Marlaires – Floreffe

Projets propres :

- *Activités de l’asbl “ Initiatives nature ” : nombreuses animation et activités de sensibilisation dans les écoles communales et de l’école fondamentale du Séminaire.*
- *Prime à la plantation d’arbres fruitiers*
- *Organisation de la journée de l’arbre sur fonds propre, chaque année depuis 3 ans.*

2) La dynamique nature mise en place grâce au PCDN

Des citoyens floreffois ont participé à plusieurs réunions plénières et un partenariat s'est formé au fil de ces rencontres. Les personnes désireuses de s'impliquer dans le PCDN ou de mieux connaître le patrimoine naturel du territoire floreffois ont été invitées à prendre part à des réunions de travail et à des visites guidées par l'auteur du diagnostic du réseau écologique :

Plénières :

- 8 avril 2014
- 10 juin 2014
- 20 octobre 2014

Groupes de travail : construction du PCDN, définition de la stratégie

- 16 septembre 2014
- 3 novembre 2014
- 9 décembre 2014
- 18 décembre 2014

Visites guidées par l'auteur du diagnostic (Simon LEHANE, Faune et Biotopes asbl)

- 26 juillet 2014 – découverte du bois de Chaumont et alentours
- 30 août 2014 – découverte de milieux humides

Partenariat actif : une bonne vingtaine de personnes prennent part régulièrement aux réunions plénières ou de travail.

Elles sont principalement présentes à titre individuel.

Toutefois, des représentants de Natagora Cœur de Wallonie et du Cercle des naturalistes de Belgique, « les Sittelles », assistent également aux réunions.

Partenariats potentiels :

Jean-Philippe DAVE	Office du Tourisme de Floreffe	Tourisme
Daniel BERT	Cercle Horticole de Floreffe	Jardinage
Isabelle LALLEMAND	Animatrice au Centre Culturel de Floreffe	Culture, vie locale
Maurice MASO	asbl La Montagne intérieure	Nature, handicap
Agnès VAN LAER (CPAS de Floreffe) Jean-Louis TRAUFLER (Cercle Horticole)	Le Jardin d'Emile (jardin partagé) CPAS de Floreffe	Jardinage, jeunesse,
Marie-Françoise BAUDSON	Initiatives nature	Nature, éducation
Katy MARLIER	Ecole communale de Floreffe	Education

3) Mode d'organisation du partenariat :

Lors des premières réunions de travail, quelques thèmes ont rapidement émergé, portés par l'ensemble du groupe.

Pour cette raison, mais aussi de par le nombre limité de participants (un forme de roulement est constaté dans la participation) à chaque réunion, il a été convenu de ne pas mettre en place de groupes de travail, mais de privilégier un travail en plénière, passant d'un thème à l'autre en fonction des projets à mener ou des événements à organiser.

Thématiques identifiées :

- Vergers, haies, jardins naturels
- Restauration et protection du patrimoine naturels : sentiers – nichoirs – plantes invasives – fauchage tardif – plan Maya – MAE – milieux spécifiques (pelouses calcaires)
- Mares, cours d'eau, Zones humides
- Communication, éducation, sensibilisation

Quelles sont les forces et faiblesses du partenariat ?

En dépit d'un tissu associatif très riche au niveau local, il y a peu d'associations dont l'objet principal ou accessoire soit la protection de la nature, ou des actions en matière d'environnement au sens plus large.

Au niveau de la participation aux réunions préparatoires, on observe une certaine rotation des partenaires qui, s'ils ne sont pas présents à toutes les réunions, soutiennent la construction du PCDN de bout en bout. De la sorte, on peut compter sur un nombre de participants suffisant pour mettre en place un partenariat opérationnel.

Chapitre 3 Programme d'actions

Stratégie générale

Du travail de réflexion avec les partenaires, il est ressorti une volonté de privilégier les axes d'actions suivant :

- Organiser quelques **événements annuels récurrents et mobilisateurs** (vis-à-vis des partenaires), permettant de sensibiliser le grand public aux priorités dont nous avons convenu : événement public dans le cadre du sauvetage des batraciens, journée de l'arbre, découverte du patrimoine naturel (balades mettant en avant certains milieux).
- Proposer des **actions de terrain** du partenariat : gestion de milieux, recensements (espèces telles que les hirondelles ; invasives,...), valorisation du patrimoine fruitier, mise en valeur des zones humides et cours d'eau
- Proposer d'accompagner le **travail des services communaux** pour les matières ayant une incidence sur le réseau écologique (invasives, usage des pesticides, gestion des haies,...)
- **Valoriser ces diverses actions** au travers d'outils de communication adaptés aux publics ciblés.

Toutes ces actions seront planifiées et mises en œuvre en cohérence avec les constats et les priorités proposés par le bureau d'études.

Stratégie par milieux/thèmes/groupes

Les thèmes de travail et les milieux prioritaires ont été identifiés lors des premières réunions plénières.

Les grands thèmes suivants ont été proposés. Sur base de ce canevas, les fiches projets ont été rédigées grâce à la participation active des partenaires.

VERGERS, HAIES, JARDINS NATURELS

Vergers

Le territoire de Floreffe a comporté un nombre important de vergers haute-tige. La volonté des partenaires était double :

- Inventaire, préservation et entretien du patrimoine existant;
- création de nouveaux vergers ou et création d'un réseau « patrimoine local »

Ces actions devront être complétées par une information et une sensibilisation au patrimoine local.

Les propositions d'actions suivantes ont été formulées :

- | | |
|--|---|
| | - Mise en place d'un verger communautaire avec des variétés locales (pommes et autres fruits) |
| | - Formation à la taille |
| | - Pressage de fruits (Mobi presse) |
| | - Recensement et détermination des variétés locales via le CRA, en échange de greffons |
| | - Sensibilisation à la plantation d'arbres fruitiers (prime communale) |

Jardin

La priorité des partenaires en cette matière va à l'amélioration de la biodiversité dans les jardins privés par la sensibilisation du public : information, démonstrations, visites,

- | | |
|--|--|
| | · Organiser une séance d'information sur les jardins naturels : conférence ? visite de jardins ? – à grouper éventuellement avec une action de sensibilisation et en lien avec les acteurs locaux |
| | Jardins sans pesticides – quartiers sans pesticides |
| | visiter des jardins gérés de manière différente et obtenir des conseils sur les variétés anciennes et locales |
| | organiser des formations au jardinage naturel pour inciter les riverains à cultiver en fonction de leurs besoins en respectant les règles de la nature
favoriser la pousse naturelle et trouver des astuces pour remédier aux problèmes éventuels (pesticides naturels) |
| | chercher comment inciter les gens à pratiquer des fauchages tardifs (tondre la pelouse « en damier », contourner les massifs de marguerites)
organiser une soirée d'information pour expliquer la nocivité des pesticides et les alternatives (plantes couvrantes ...) |

Haies

Les partenaires ont pointé l'importance d'agir sur la préservation des haies existantes et sur le renforcement du maillage écologique en encourageant les propriétaires privés à planter des haies. Les actions en la matière seraient principalement basées sur l'information et la sensibilisation. Une action concrète fait l'objet d'une fiche du thème d'actions mesures agro-environnementales.

- | | |
|--|--|
| | Réhabilitation du réseau de haies et de lisières forestières entre les prairies et les cultures |
| | planter des haies en bordure de zones agricoles pour éviter l'érosion |
| | planter des arbres fruitiers le long de la Sambre (verger « sauvage ») / accès aux promeneurs « voulant croquer la vie à pleines dents » |

MARES - COURS D'EAU - ZONES HUMIDES

La commune de Floreffe, traversée et modelée par la Sambre et ses affluents, comporte beaucoup de milieux humides à préserver. Le reprofilage de la Sambre a notamment laissé plusieurs noues qui ne sont pas toujours en bon état de conservation.

Les diverses actions proposées visent à améliorer la qualité de ces milieux, à renforcer le maillage et à préserver les habitants les plus fragiles de ces milieux (batraciens, avifaune,...)

Opération batraciens

- Opérations de sauvetage annuelles + activités de sensibilisation
- Relais avec Natagora groupe "Raînes" : sauvetage des batraciens et prolonger les actions passées.
- Étudier un projet de crapauduc.

Bords de Sambre

- Recensement des oiseaux d'eau avec l'aide de quelques ornithologues en découpant la Sambre en plusieurs tronçons.
- Essais de plantations tombantes ou plantes aquatiques qui masqueraient le béton et contribueraient à la biodiversité.

Noues

- On a repéré 5 ou 6 tortues en liberté (noues, Dolomie). Risque de prédation batraciens, à éliminer de toute façon.
- mettre en valeur le ruisseau qui se jette dans la noue de la Sambre à Soye à travers une parcelle agricole
- eutrophisation de la noue de Floriffoux: limiter la pêche avant la conduite de vivaqua? Pêche dans la partie amont de la noue (alimentée par la source Maugère)?
- faucher les abords de la noue de Sambre (près du pont de Mauditienne), apports de lumière : arrangement avec le DNF, voir recommandations bureau d'études

Aménagement de mares

- L'aménagement des mares : réaménagement de la mare de Robersart, création d'une ou deux nouvelles mares.
- Prendre en charge l'entretien et le développement de la carrière de la Dolomie à Floreffe : sentiers didactiques, observatoire à construire,..

RESTAURATION ET PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL

Sentiers

La priorité des partenaires en matière de sentiers va à la valorisation du travail important réalisé ces dernières années par la commune de Floreffe, pour préserver et rouvrir des sentiers permettant la découverte du patrimoine naturel, et l'Office de tourisme, pour le balisage et l'information.

Définition de balades familiales (comprend la réalisation de fiches balades)

Aménagement de balades familiales (comprend l'aspect entretien)

Signalétique des balades familiales

- Découverte annuelle d'un sentier de la commune

- Réaliser des balades à l'attention des PMR

- Réhabilitation de certains points noirs sur certains itinéraires comme par exemple l'aménagement de ponts

- Aménagement d'endroits pour se poser avec des bancs : pause, admirer le paysage, coin pique-nique, ...

Nichoirs

Volonté de compenser, au moins partiellement, la raréfaction des milieux propices à la nidification.

Fabrication de nichoirs et animation à destination de publics variés, sensibilisation lors d'événements publics.

- Proposer des ateliers nichoirs (insectes, oiseaux, chauve-souris) lors de diverses activités (journée de l'arbre,..), proposer plans de nichoirs..

- Installer des hôtels à insectes sur certains terrains communaux (maison communale, centre culturel, cimetière...)

- Installer des nichoirs dans certains bois ou le long de noues (avis DNF)

- Explication à fournir sur utilité, qui utilise le nichoir,

- installer des nids artificiels pour les hirondelles (Floriffoux, près de la gare de Floreffe où il y a une colonie au musée de la gendarmerie)

Plantes invasives

Le territoire de Floreffe est fortement exposé à la présence des invasives, principalement la renouée du Japon. Il a été convenu que la priorité était de recenser pour mieux agir, et notamment prévenir l'apparition de nouvelles colonies.

- Prévoir une ou deux journées annuelles de gestion + inventaire

Fauchage tardif et plan Maya

Vigilance et informations ascendantes vers les services communaux/régionaux en matière de gestion des accotements des voiries.

- pratiquer un fauchage tardif le long du chemin de halage vers Franière : faire la demande à la RW de ne plus faucher les plantes à fleurs

- opter pour des cimetières sans pesticides (prairie fleurie, cimetière « type allemand » : le jardin des aïeuls)

MAE

La commune de Floreffe compte de grands espaces cultivés où le maillage écologique est mauvais. Le recours à des MAE sera encouragé en priorité dans ces zones plus pauvres en termes de biodiversité.

- Encourager les prairies fleuries en bordure de champs
- Prévoir des séances d'infos à l'attention des agriculteurs
- Aménager des perchoirs pour les rapaces ou planter des arbres isolés dans les campagnes
- Organiser une action conjointe commune-citoyens-agriculteurs en plantant une haie le long d'un terrain agricole (sur terrain communal ??)

Gestion

Certains des nombreux milieux intéressants recensés à Floreffe appellent une gestion pour conserver ou préserver leur richesse (notamment les prairies calcaires). Il a été également considéré que ces gestions sont une bonne façon d'entretenir la mobilisation des partenaires.

- Prévoir une journée de gestion d'un site emblématique comme les pelouses calcaires ou un nettoyage d'une mare

COMMUNICATION - SENSIBILISATION - EDUCATION

La communication et la sensibilisation accompagnent à peu près toute action à inscrire dans le PCDN. Cependant, elles peuvent également constituer un sujet à part entière. Les actions de communication ou de sensibilisation qui ne se rattachent pas spécifiquement à une action thématique font l'objet de projets distincts. On y trouve notamment la formation du personnel communal, l'information et la mobilisation des partenaires au travers de la découverte d'expériences menées ailleurs, ou des actions d'ordre plus général à destination des enfants ou des adultes.

Formation du personnel communal

- former les ouvriers communaux pour l'entretien des haies et la gestion des plantes invasives sur les voies communales

Eveil à la nature pour tous les enfants et activités avec les écoles

- installer un potager dans toutes les écoles et faire des repas avec la récolte (éducation sur le terrain) et y associer un poulailler communal contre le gaspillage alimentaire
- organiser des ateliers de fabrication d'hôtels à insectes avec les écoles
- développer un projet « patrimoine local à l'école » (cf expérience école de Gentinnes –PCDN Chastre)

Balades thématiques à la découverte des différents milieux naturels

- faire des visites dans des parcs naturels, arboretum et jardins botaniques

Sensibilisation et information vers tous les citoyens

	organiser des soirées contées autour des histoires « nature »
	dessiner dans la nature
	lancer un concours de peinture sur le thème « nature »
	faire la promotion de « commune sans pesticides »
	organiser des formations ciblées pour le « grand public » : papillons, libellules, oiseaux, amphibiens, reptiles
	apprendre à gérer un jardin sans pesticide en utilisant des engrais verts, en diversifiant
	participer à la semaine sans pesticides (sensibilisation – alternatives – brochure pour les particuliers)
	instaurer un « forum de la nature » sur le site internet de la commune où les citoyens peuvent échanger des infos sur la faune et la flore et les lieux d'intérêt et où on peut trouver des infos objectives sur la nature
	Confection d'un logo PCDN local pour une meilleure identification des projets
	lancer une campagne d'affichage (à des fins éducatives) dans les lieux d'intérêt biologique, sur les sentiers de promenade, infos sur la noue, sur la prairie calcaire sur la richesse des haies
	faire découvrir les principes de la permaculture
	participer aux journées de l'Eau, participer à la journée de l'arbre
	lors de « Sambre en fête » (organisé par l'office du tourisme), mener des actions de sensibilisation pour le biotope Sambre
	installer un stand d'information sur le plan nature lors du Festival Esperanzah !
	faire le tour de l'agenda des associations pour ajouter un peu de nature à leurs activités

Les fiches-projets

Les diverses suggestions d'actions émises lors des diverses réunions ont été traduites en fiches projets, reprises en annexe 1. A la rédaction des fiches projets, certaines propositions se sont avérées complémentaires et ont été intégrées dans une seule fiche projet.

Liste de fiches projets:

		Court terme	Moyen terme	Long terme
VERGERS-HAIES-JARDINS NATURELS				
1	Mise en place d'un verger communautaire avec des variétés locales (pommes et autres fruits)	X		
2	Actualisation de la prime à la plantation d'arbres fruitiers	X		
3	(In)formation relative à la taille et à la conduite des arbres fruitiers		X	
4	Charte jardins sans pesticides Jardins au naturel	X		
5	Potager scolaire pédagogique		X	
MARES - COURS D'EAU - ZONES HUMIDES				
6	Restauration de la vieille Sambre, Mauditiennne		X	
7	Restauration du ruisseau du Wéry et de ses abords			X
8	Une mare à réaménager	X		
9	Aménagement des Bords de Sambre		X	
10	Opération de sauvetage des batraciens		Récurrent	
11	Gestion de la Carrière de la Dolomie	X		
12	Lutte contre les points noirs identifiés lors du relevé réalisé par l'asbl Contrat de rivière Sambre	X	X	
RESTAURATION ET PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL				
13	Cimetière		X	
14	Définition de balades familiales		X	
15	Aménagement de balades familiales		X	
16	Signalétique balades familiales		X	
17	Mise en valeur du patrimoine naturel local par le Geocaching	X		
18	Des nichoirs à Floreffe	X		
19	Les oiseaux d'eau à Soye	X		
20	Inventaire et localisation des plantes invasives		X	
21	Plantation d'une haie le long d'un terrain agricole			X
22	Encourager la mise en œuvre de MAE		X	
23	Restauration de pelouses calcaires	X		
24	Restauration d'un alignement de saules têtards		X	
25	Bois de Soye et Ancienne noue de Mornimont-Soye		X	
COMMUNICATION - SENSIBILISATION - EDUCATION				
26	Formation du personnel communal pour l'entretien des haies et gestion des plantes invasives le long des voiries communales		X	
27	Confection d'un logo « PCDN de Floreffe »	X		
28	Organisation de visites dans les parcs naturels, arboretum, jardins botaniques, musée d'histoire naturelle		Récurrent	

Chapitre 4. Conclusion et perspectives

Dans la réflexion qui a accompagné la conception et la rédaction de notre Plan Communal de Développement de la Nature, nous avons toujours eu à l'esprit l'équilibre à maintenir entre des **projets à réaliser**, pour permettre aux partenaires et tous les Floreffois intéressés d'œuvrer à la préservation et à l'amélioration de la biodiversité, et la **sensibilisation** continue de l'ensemble des publics et acteurs locaux, avec une attention particulière portée au public scolaire.

Connaître pour mieux protéger.

Le diagnostic de notre réseau écologique révèle une richesse que peu soupçonnaient sur notre relativement petit territoire, qu'il s'agisse de milieux ou d'espèces animales et végétales. C'est réjouissant dans une commune qui s'est fortement urbanisée ces dernières années et qui consacre d'importants espaces à l'activité économique. Un des enjeux sera de préserver cette biodiversité et les milieux qui l'accueillent, et de réintroduire un peu de nature dans des milieux qui se sont banalisés ou détériorés.

Notre Plan Communal de Développement de la Nature réserve aussi une place de choix à la préservation des milieux intéressants qui se raréfient – en Wallonie et ailleurs – ou se dégradent. On notera par exemple la présence de plusieurs projets relatifs à la préservation des milieux humides et de leurs habitants.

Enfin, les actions contenues dans notre Plan Communal de Développement de la Nature traduisent aussi notre volonté de faire connaître ce riche patrimoine naturel, et sensibiliser à sa préservation.

Annexe 1. Fiches-projets

1. Mise en place d'un verger communautaire avec des variétés locales (pommés et autres fruits)

Thème/milieu/groupe de travail :

Vergers

Par le passé, le territoire de la Commune de Floreffe comprenait de nombreux vergers qui hébergeaient une faune et une flore intéressantes. Actuellement seuls quelques-uns subsistent encore et sont dans un état de sénescence avancé. La disparition de ces habitats participe à l'appauvrissement de la biodiversité inféodée à ce type de milieu.

Objectif(s) : il est proposé de créer un ou plusieurs verger(s) conservatoire(s) reprenant toute une série de vieilles espèces d'arbres fruitiers indigènes de variétés locales (pommiers, pruniers, poiriers, néfliers, noyers, noisetiers, cerisiers (constitué de variétés anciennes et de bois de greffe issus des arbres fruitiers des villages).

Cette action peut s'accompagner d'autres actions annexes telles que : recensement d'anciennes variétés de pommes et de poires, entretien différencié des parcelles avec prairies de fauches tardives, pâturage, ruchers-école, plantation de haies mellifères, installation de nichoirs, animations sur la taille, le greffage et la plantation, etc. plus toutes autres actions didactiques à développer autour de ce projet (ex. un bébé un arbre comme à Bastogne).

Ces actions annexes doivent faire l'objet d'autres fiches-projets.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

La création d'un verger permettra d'enrichir le milieu où il serait implanté, par l'introduction de nouvelles espèces indigènes et en diversifiant l'habitat. C'est cependant à long terme que les vergers haute-tiges trouvent le plus d'intérêt, les sujets plus âgés pouvant abriter une faune plus riche que les jeunes sujets.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

Le projet, par la nécessité d'impliquer les habitants pour sa mise en place, et par son intérêt gustatif, voire gastronomique, lors des récoltes, créera une dynamique relationnelle certaine entre les citoyens. Ces récoltes peuvent aussi être une opportunité pour l'organisation d'autres activités autour de la nature, et la sorte, participer à la cohésion sociale.

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

- La commune (aide technique dans la préparation du terrain, aide à l'achat des arbres), mise à disposition des terrains)
- La Fabrique d'Eglise (droit d'occupation des terrains)
- Les habitants (plantation, aide à la rédaction de panneaux informatifs)
- Toute association locale liée à la biodiversité (à déterminer)
- Le centre Agronomique de Gembloux (conseil sur les variétés et le mode de plantation)
- Personne de contact : un citoyen impliqué dans le PCDN ?

Public(s) cible(s) :

L'action sensibilise les riverains et citoyens de la commune à la réhabilitation de vergers conservatoires. Le projet concerne directement les citoyens, via les visites du vergers et l'observation de l'augmentation de la richesse biologique liée à la création de ce nouveau milieu qui est également d'un grand intérêt pour l'alimentation humaine.

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

- Identifier les terrains communaux et paroissiaux (ex. Fabriques d'Eglise) d'intérêt. Ces terrains doivent être bien exposés (sud), localisés dans une zone favorisant le maillage écologique et libres d'exploitation.
- Officialiser l'accord d'occupation des terrains
- Préparer la zone (fauchage, débroussaillage, etc.)
- Plantation d'environ 50 arbres (hautes et basses tiges)
- Réalisation de panneaux d'information sur les variétés plantées, l'objectif du projet et la faune inféodée à ce milieu
- Visites et organisation de « maraudes » avec la population une fois le verger suffisamment développé.

Calendrier de réalisation de l'action :

Premier semestre 2016 : Prospection et validation des terrains, officialisation de l'accord d'occupation

Deuxième semestre 2016 : organisation de la plantation

Fin automne 2016 : Plantation

Premier semestre 2017 : réalisation des panneaux et affichage.

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

Bulletin communal, panneaux, site internet de la commune reprenant toutes les actions du PCDN

Localisation du projet:

Terrain à proximité du Bois de Chaumont ou terrain de la Fabrique d'Eglise de Buzet localisé rue de Froidebise à Buzet (grand avantage d'être bien exposé et protégé aux alentours par une haie haute mélangée, favorisant d'autant plus la biodiversité).

Cependant, d'autres terrains doivent être prospectés afin de faire profiter l'entièreté des citoyens de la commune de cette action.

2. Actualisation de la prime à la plantation d'arbres fruitiers

Thème/milieu/groupe de travail :

- Vergers

La commune de Floreffe octroie une prime à la plantation dont la procédure est un peu lourde (double formulaire) et n'impose pas de choix du type de variété planté (pas d'obligation de planter des anciennes variétés RGF,..) Outre un effet d'aubaine, on peut regretter que la prime ne favorise pas des projets de plantation d'un nombre minimal de sujets ou de valorisation du patrimoine fruitier local ou régional.

Objectif(s) :

- Le but est de permettre à la prime allouée depuis plus de 20 ans par la commune de Floreffe de mieux contribuer à la préservation de la biodiversité

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

Imposer le recours à des variétés préconisées par le Centre de Recherches Agronomiques de Gembloux. La prime permettrait également de soutenir la plantation de sujets (tilleuls,...) qui peuvent avoir un intérêt : arbres isolés,..

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

La conditionnalité de la prime impose aux demandeurs une réflexion sur les choix posés dans l'aménagement de leur jardin de manière plus globale, au-delà du choix – important – des espèces fruitières plantées.

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment?) :

La commune
Partenaires du PCDN

Public(s) cible(s) :

Particuliers aménageant leur propriété

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet?) :

La proposition de texte de règlement sera soumise aux partenaires du PCDN au premier semestre 2015. La proposition définitive du texte de prime à la plantation sera ensuite soumise à l'approbation du Conseil communal.

Calendrier de réalisation de l'action :

Le règlement existe déjà mais mérite d'être toiletté et modernisé. Le règlement serait adapté avant la saison de plantation de l'hiver 2015.

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés?) :

Bulletin communal, site internet communal, correspondant de la presse locale.

Localisation du projet : sans objet

3. (In)formation relative à la taille et à la conduite des arbres fruitiers

Thème/milieu/groupe de travail :

- Vergers

La commune de Floreffe, par la prime à la plantation, et les partenaires du PCDN souhaitent densifier le réseau d'arbres fruitiers d'anciennes variétés. L'observation des arbres anciens – et moins anciens – sur le territoire communal révèle une dégradation résultant notamment de l'absence de conduite des arbres ou d'une mauvaise conduite.

Objectif(s) :

- Permettre à des propriétaires de jeunes arbres fruitiers de mieux connaître les manières de les tailler et de les traiter, contribuant de la sorte à la pérennité des arbres fruitiers.
- Accompagner les actions entamées lors de la journée de l'arbre.
- Faire connaître les vergers de Floreffe et profiter des conseils de leurs propriétaires.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

Ce projet, qui doit permettre aux propriétaires et futurs propriétaires de fruitiers de mieux conduire leurs arbres, est un préalable à la bonne réalisation des projets de verger communautaires, ou à la conduite des plants ayant bénéficié d'une prime à la plantation.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

Sensibiliser les gens, pas uniquement au moment de la plantation, mais par après afin de mieux profiter de l'investissement initial.

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment?) :

La commune, les agriculteurs propriétaires de vergers pour leurs conseils.
Natagora Coeur de Wallonie

Public(s) cible(s) :

Les habitants de Floreffe désireux de remettre en état d'anciens arbres fruitiers, ou ayant de jeunes arbres fruitiers (ou souhaitant en planter).

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet?) :

- Prendre contact avec des acteurs locaux maîtrisant la technique (on en compte dans le groupe de partenaires) pour convenir de dates de formation. Le Centre Technique Horticole ou l'asbl Flore et Pomone pourraient être sollicités pour les techniques pour lesquelles on ne dispose pas de ressources locales.
- Planifier une journée porte ouverte + démonstration chez un ou plusieurs propriétaires de vergers.
- Communiquer sur le projet et communiquer la date et l'endroit.

Calendrier de réalisation de l'action :

Ce projet étant un complément indispensables aux projets impliquant des plantations (ou les encourageant), on pourrait dès l'hiver 2015-2016 prévoir une série de formations aux techniques de taille et de conduite de fruitiers.

La journée de l'arbre attirant chaque année un certain nombre de participants, les premières séances pourraient être organisées début décembre 2015 par exemple.

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés?) :

Bulletin communal + site internet de la commune de Floreffe
Information lors de la journée de l'arbre

4. Charte jardins sans pesticides Jardins au naturel

Thème/milieu/groupe de travail : Vergers, Haies, jardins au naturel

Objectif(s) :

Assurer via les nombreux jardins des parcelles urbanisées, une connexion entre zones écologiques
Favoriser la biodiversité
Favoriser l'auto-production de légumes et petits fruits (circuit ultra-court)

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

Les surfaces urbanisées représentent 10% de la superficie communale et la plupart des habitations possèdent un jardin. Il y a donc un potentiel de superficie de 300 hectares qui permet d'assurer des liaisons entre zones écologiques ainsi que des zones d'accueil pour la faune et la flore
Favoriser aussi l'auto-production de légumes, petits fruits...

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

Favoriser l'échange de bonnes pratiques de jardinage biologique entre habitants-jardiniers (montrer que c'est possible et agréable)

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

Administration communale, Partenaires PCDN, Cercle horticole, Adalia

Public(s) cible(s) :

Tout public

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

Rédaction d'une charte « quartier sans pesticide » (voir exemples avec Adalia)
Diffusion de la charte par des visites de jardins, des moments d'échange d'expérience

Calendrier de réalisation de l'action :

2015 : rédaction de la charte (commune, particuliers) et mise en place des collaborations pour l'organisation de l'action
Printemps 2016 : démarrage par une journée de sensibilisation et l'organisation d'une journée « jardins ouverts »
Poursuite par l'organisation d'autres journées de découverte

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

Bulletin communal, séquence vidéo (par exemple, à présenter lors de l'accueil des nouveaux habitants ou sur le site internet de la commune)

Localisation du projet: dans toute la commune

5. Potager scolaire pédagogique

Thème/milieu/groupe de travail :

Vergers, Haies, jardins au naturel

Objectif(s) :

- Mettre en place un réseau de collecte des déchets destinés au compost
- Former des élèves "Maitres-composteurs"
- Créer un potager scolaire enrichi par le compost

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

- Former la jeune génération au geste écologique du jardinage
- Sensibiliser à l'origine écologique des produits alimentaires
- Diminuer le volume des déchets et ainsi réduire la pollution

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

- La sensibilisation des élèves au geste du compostage
- La formation "Maitre-composteur" des élèves sera transmise à tous les élèves de l'école choisie (et candidate) et ainsi rayonnera dans les familles.
- La sensibilisation dans la création d'un potager scolaire : lien à la terre, semis, plantation, gestion, travail de ses mains, récolte et son utilisation

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

- Formateur "Maitre-composteur"
- Les élèves de l'école
- Des partenaires "jardiniers"

Public(s) cible(s) :

Recherche d'un effet multiplicateur : une classe sensibilise une école, qui sensibilise de nombreuses familles.

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

1. Appel à projets pour l'aménagement du jardin de l'école
2. Plan du jardin et calendrier des actions à mener
3. Formation des élèves de la classe "Maître composteur"
4. Sensibilisation (compostage) par les élèves à tout le public scolaire
5. Installation des composts et des seaux à couvercles dans chaque cycle scolaire
6. Installation du jardin-potager surélevé et plan des plantations et des semis
7. Création du jardin-potager - plantations et semis de plantes aromatiques
8. Sensibilisation (potager) par les élèves à tout le public scolaire

Calendrier de réalisation de l'action :

Septembre : 1

Octobre et novembre : 2, 3, 4 et 5

Décembre, janvier et février : suivi du compostage

Mars : 6

Avril : 7

Mai et juin : 8

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

Promotion de l'action via les réseaux de communication internes à l'école (site internet, blog, journal de l'école)

Localisation du projet:

Proposition : école de Soye

6. Restauration de la vieille Sambre, Mauditiennne

Thème/milieu/groupe de travail :

Mares – cours d'eau et zones humides – revitalisation des noues de la Sambre.

Objectif(s) :

Conserver un vestige de l'ancien tracé de la Sambre, une trace du passé.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

Zone isolée. Préservation de la faune et de la flore liées au milieu de la Noue : bouvière, anodonte, Martin-pêcheur, oiseaux d'eau migrateurs.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

Sensibiliser la population lors de promenades-nature, promenades-libre de détente ou comme lieu de pêche.

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

Société de pêche
SPW : DNF - Voies navigables
Commune de Floreffe
Contrat rivière

Public(s) cible(s) :

Population locale

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

Envisager avec le Département Nature et Forêts :
Draguer les boues
Envisager une jonction avec la Sambre (la noue pouvant devenir une frayère)
Nettoyage de la végétation et des arbres (apports de lumière)
Replanter de la végétation aquatique
Rempoissonnement étudié selon le milieu

Calendrier de réalisation de l'action :

Voir autorisations (en particulier si une jonction avec le lit de la Sambre rectifiée devait se matérialiser)

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

Bulletin communal
Panneaux de sensibilisation à la Noue

Localisation du projet:

Vieille Sambre, Noue de Mauditiennne

7. Restauration du ruisseau du Wéry et de ses abords

Thème/milieu/groupe de travail :

Mares – cours d'eau et zones humides

Objectif(s) :

Réhabiliter la biodiversité dans le ruisseau du Wéry.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

Empoisonnement dans le ruisseau de goujons, épinoches, loches des rivières. Créer un vivier pour empoisonner la Sambre, réserve de nourriture pour d'autres espèces. Restaurer un maillage écologique, une zone aquatique de liaison.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

Créer un ensemble cohérent, à la suite de la réhabilitation du Colombier de Floreffe.

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

Voies navigables

Riverains

Commune de Floreffe

Le DNF

Le Séminaire de Floreffe

Office du tourisme

Public(s) cible(s) :

Les Floreffois

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

Nettoyage du ruisseau et des berges

Aménagements pour la biodiversité (différences de profondeurs, cailloux)

Plantation de végétation aquatique et de zones humides

Calendrier de réalisation de l'action :

A suivre selon les autorisations (gestion par la Province de Namur)

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

Bulletin communal

Panneaux de tourisme dans le centre de Floreffe (histoire du ruisseau, écologie)

Localisation du projet:

Du confluent avec la Sambre jusqu'à la cascade du Colombier (échelle à poissons)

8. Une mare à réaménager

Thème/milieu/groupe de travail : Mares-cours d'eau-zones humides – Aménagement de mares

Une mare avait été aménagée à la rue de Robersart. Jusqu'à la pose de l'égout, elle était alimentée par les eaux provenant des toitures (eaux pluviales) des maisons voisines et eaux épurées (microstation). Depuis la zone s'est fortement asséchée et nécessiterait, si l'on souhaite conserver une zone humide dans un quartier qui en est largement dépourvu, une étanchéification.

Objectif(s) : aménagement de la mare de Trémouroux à la Rue Robersart

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique : Restauration d'un milieu humide (faune et flore), participation au maillage écologique

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : projet à relier aux projets « batraciens »

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

Natagora : Régionale Cœur de Wallonie et Raîinne

Commune

Public(s) cible(s) : tout public + herpétologues, naturalistes

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

- Visite du site
- Définition des priorités : creuser, étanchéifier, planter, ...
- Autres aménagements
- Animations

Calendrier de réalisation de l'action : tenir compte du calendrier « batraciens » (opération sauvetage, semaine de l'eau, ...)

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : newsletter de Cœur de Wallonie, journaux locaux, bulletin et site internet de la Commune

Localisation du projet: Rue de Robersart (parcelle Div 2 Section B n° 13 a, propriété communale)

9. Aménagement des Bords de Sambre

Thème/milieu/groupe de travail :

Mares-cours d'eau-zones humides – Bords de Sambre

Objectif(s) :

Redonner aux bords de la Sambre un caractère naturel, esthétique, écologique et pratique (accessibilité PMR)

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

Pour masquer le béton sur les berges : plantation de plantes aquatiques (en jardinières les pieds dans l'eau) ou tombantes pour favoriser la biodiversité (insectes, oiseaux aquatiques...). Plantations sur le hallage ou le contre-halage (arbres fruitiers, mellifères).

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

En zone centrale, restaurer une zone de balade pour tous, en privilégiant les PMR. Sensibilisation de la population à cette biodiversité.

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

Contrat de rivière Sambre
SPW : Voies navigables - DNF
Associations PMR
Office du tourisme de Floreffe

Public(s) cible(s) :

Population locale et autre, en privilégiant les PMR.

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

Consultation voies navigables et DNF
Aménagements
Plantations

Calendrier de réalisation de l'action :

A suivre selon les autorisations

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

Bulletin communal
Panneaux en bord de Sambre
Promenade office du tourisme

Localisation du projet:

Centre de Floreffe

10. Opération de sauvetage des batraciens

Thème/milieu/groupe de travail :

Mares-cours d'eau-zones humides – Opération batraciens

Objectif(s) :

- Sensibiliser la population également en dehors des périodes de migrations (aménagements et signalisation pouvant être perçus comme un empêchement de circuler).

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

- S'associer au projet de l'école de Soye de créer une mare.
- Expliquer aux jeunes le rôle des batraciens dans l'environnement.
- Sensibiliser les enfants à la migration et aux dangers auxquels les batraciens sont exposés.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

- Faire découvrir aux jeunes les différents batraciens.
- Expliquer pourquoi certaines routes sont fermées et espérer ainsi que les enfants sensibilisent à leur tour leurs parents.

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment?) :

- La commune
- Natagora Coeur de Wallonie
- Les écoles

Public(s) cible(s) :

Enfants (écoles, mouvements de jeunesse, ..)

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet?) :

- Il s'agit de perpétuer les opérations de sauvetage des batraciens organisées depuis 2007, avec, chaque année, une activité publique de sensibilisation du grand public aux menaces qui pèsent sur les populations de batraciens.

Calendrier de réalisation de l'action :

Sauvetage : diverses mesures telles que pose de grillages et de seaux pour piéger les batraciens et les faire traverser les voiries dangereuses – février mars (action récurrente, chaque année depuis 2006)

Journée grand public : plutôt vers la fin de la migration, afin de s'assurer de pouvoir observer divers batraciens sur leurs lieux de reproduction, et découvrir les aménagements réalisés pour l'opération de sauvetage

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés?) :

Bulletin communal et site internet de la commune
Affichage commerces et écoles ; flyers aux élèves des écoles primaires.

Localisation du projet : Ensemble du territoire communal

11. Gestion de la Carrière de la Dolomie

Thème/milieu/groupe de travail :

Restauration et protection du patrimoine naturel - Carrières

Objectif(s) :

Créer un espace de sport et de détente (activités de nature, pêche, escalade).

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

Préserver un site écologique unique (hibou Grand-Duc, Moyen-Duc, chevreuil, sanglier et chouette hulotte)

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

Maintenir et améliorer un site par une prise de conscience de tous les acteurs qui peuvent bénéficier de cette zone.

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

Commune de Floreffe

Propriétaires privés (pour la partie Est du site)

DNF et DEMNA (pour leur connaissance du site)

Organisations sportives (plongeurs, alpinistes), naturalistes, pêcheurs

Bénévoles

Public(s) cible(s) :

Floreffois

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

Nettoyage et assainissement du site (déchets)

Gestion, notamment des parois exposées au Sud qui sont en train d'être colonisées (sapins, bouleaux,..)

Sécurisation du site

Aménagements pour activité sportive ciblée (ex : complément du parcours Vita)

Organisation de la gestion du site

Calendrier de réalisation de l'action :

Certaines actions déjà entreprises (nettoyage du plan d'eau,...) Suite des actions à convenir avec les partenaires

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

Bulletin communal

Localisation du projet:

Carrière de la Dolomie rue E. Lessire

12. Lutte contre les points noirs identifiés lors du relevé réalisé par l'asbl Contrat de rivière Sambre

Thème/milieu/groupe de travail :

Mares – cours d'eau et zones humides – revitalisation des noues de la Sambre.

Objectif(s) :

L'asbl Contrat de rivière Sambre, à laquelle la commune de Floreffe est affiliée, avait réalisé un intéressant inventaire des points noirs le long des cours d'eau, y compris non classés.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

Une série de comportements ou d'ouvrages dégradent les berges des cours d'eau, qu'ils soient gérés par la province (2^e catégorie), la commune (3^e catégorie) ou par les riverains (cours d'eau non classés).

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

Ce projet vise à rappeler une série de bonnes pratiques en faveur de la préservation de nos cours d'eau et de la qualité de leurs eaux.

Elles sont l'occasion de sensibiliser un large public ou un public ciblé à, par exemple, la gestion des déchets verts (composts le long des cours d'eau, tontes jetées dans les cours d'eau,...) ou le rejet de produits nocifs dans les eaux de surface.

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

- La commune (gestion des cours d'eau de 3^e catégorie)
- Les partenaires du PCDN (action possibles d'arrachage d'invasives, travail de déblaiement du lit de cours d'eau,...)
- Toute association locale liée à la biodiversité (à déterminer)

Public(s) cible(s) :

- Les riverains des cours d'eau
- Les divers gestionnaires : personnel communal ou provincial en charge des cours d'eau.

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

- Le travail d'inventaire est disponible. .
- Définir les priorités avec les partenaires du PCDN et le Collège communal.

Calendrier de réalisation de l'action :

Certaines actions déjà entreprises en collaboration avec le Contrat de rivière Sambre

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

Bulletin communal, toutes-boîtes ciblés, site internet de la commune reprenant toutes les actions du PCDN

Localisation du projet:

Les points noirs ont été identifiés à travers l'ensemble du territoire.

13. Cimetière

Thème/milieu/groupe de travail :

Restauration et protection du patrimoine naturel - cimetières

Objectif(s) :

L'image du cimetière est souvent austère et inerte. Les cimetières sont des espaces ayant la particularité d'être implantés sur l'ensemble du territoire.

L'objectif est d'en faire un lieu de vie écologique et sociale, un lieu convivial et de souvenirs.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

Réhabiliter écologiquement un lieu en zone de développement. Créer un écosystème de liaison pour favoriser certaines espèces : oiseaux, plantes, fleurs, gastéropodes, reptiles.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

Sensibiliser la population à une autre gestion d'un lieu public. Créer une dynamique relationnelle.

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

Pouvoirs publics, autorités

Familles

Ecoles - personnes âgées : lien intergénérationnel

Public(s) cible(s) :

Population locale

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

Gestion des allées (sans herbicide)

Semis sur les allées en graviers utilisées peu fréquentées

Gestion des murets

Gestion des pelouses

Création de prés fleuris

Plantation de Sedums dans les espaces entre tombes,.....

Pose de nichoirs

Favoriser les tombes naturelles aux pierres tombales

Mettre en valeur les vieilles tombes (liens d'histoire locale)

Calendrier de réalisation de l'action :

Voir autorisations autorités communales et concertation avec le service des travaux (déjà entrepris : prairies fleuries zones de réserve des cimetières de Franière et des Marlaires, haie au cimetière des Marlaires)

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

Bulletin communal

Panneaux de sensibilisation au cimetière

Localisation du projet:

Cimetière les plus minéralisés (Buzet, Floriffoux)

14. Définition de balades familiales

Thème/milieu/groupe de travail :

Restauration et protection du patrimoine naturel - Sentiers

Objectif(s) :

- créer ou réaménager plusieurs balades pour public familial
- définir des parcours selon leur accessibilité
- prioriser des balades courtes (max. 2h) et accessibles au plus grand nombre (PMR, poussettes,...)
- diversifier les milieux rencontrés

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

- intérêt indirect de mise en valeur des milieux rencontrés
- accès favorisé pour l'entretien de ces milieux

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

- rencontre directe du milieu (permettant son identification)
- sensibilisation à la fragilité et au besoin de respect du milieu

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

- les membres du groupe PCDN patrimoine naturel
- groupes de marcheurs
- office du Tourisme

Public(s) cible(s) :

- Tout public, priorité aux familles. Bonus pour le tourisme.
- Ecoles, via les activités ou classes vertes
- mouvements de jeunesse

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

- analyse des promenades existantes (par le groupe PCDN patrimoine naturel)
- s'assurer de la propriété des lieux et de l'accord de son propriétaire
- parcourir les tracés (existants ou proposés)
- rédaction de fiches documentant le sentier
- aménagements éventuels pour la valorisation des éléments rencontrés, pour permettre le repos ou la contemplation des lieux et pour favoriser la biodiversité, avec mise en place d'une signalétique concernant l'accessibilité de chacun des tronçons proposés

Calendrier de réalisation de l'action :

Première balade à préparer pour le printemps 2016

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

- bulletin communal/site internet de la commune
- édition d'un guide de ces promenades

Localisation du projet:

Entité de Floreffe dans son ensemble

15. Aménagement de balades familiales

Thème/milieu/groupe de travail :

Restauration et protection du patrimoine naturel - Sentiers

Objectif(s) :

- créer et/ou entretenir les parcours de promenades suggérés par le projet « définition de balades »
- parcours annuel d'au moins un sentier défini
- entretien du parcours
- préparation d'une signalétique concernant l'accessibilité du tronçon parcouru, les éléments à mettre en valeur et la mise en garde des précautions nécessaires localement pour un comportement éco-responsable.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

- accès favorisé pour l'observation de ces milieux
- facilité de maintien en état du milieu naturel
- possibilité d'accès pour la dépollution (de surface) du milieu

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

Par l'action,

- confrontation au problème de l'évolution des milieux naturels
- identification des espèces invasives

En général,

- sensibilisation à la fragilité et au besoin de respect du milieu (incitation à un comportement respectueux)

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

- les membres du groupe PCDN patrimoine naturel
- Office de Tourisme

Public(s) cible(s) :

Tout public, priorité aux familles. Bonus pour le tourisme.

Ecoles, via activités et classes vertes

Mouvements de jeunesse

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

- parcourir les tracés (existants ou proposés)
- identifier l'évolution des milieux rencontrés, les risques et les potentialités nouvelles
- mobiliser des équipes pour leur entretien (membres du PCDN, appel à volontariat (tout public), personnel communal)
- planifier les entretiens en fonction du calendrier naturel
- actions de terrain

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

- bulletin communal/site internet de la commune
- Natagora
- édition d'un guide de ces promenades
- l'ADEPS ?

Localisation du projet:

Entité de Floreffe dans son ensemble

16. Signalétique balades familiales

Thème/milieu/groupe de travail :

Restauration et protection du patrimoine naturel - Sentiers

Objectif(s) :

- aménagement d'une signalétique concernant l'accessibilité des tronçons de promenades définis
- création de fiches descriptives liées aux attraits naturels (et patrimoniaux) de chaque promenade
- panneaux indicatifs ou descriptifs liés à des points d'intérêt des promenades
- panneaux d'incitation à un comportement eco respectueux

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

indirect par la sensibilisation à la connaissance et la préservation de milieux riches

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

- identification des éléments clés à protéger ou valoriser
- éducation à la nature (type de biotopes et évolutions possibles, faune et flore rencontrés, ...)
- valorisation du patrimoine naturel floreffois (avec extension possible au patrimoine bâti)
- sensibilisation à la fragilité et au besoin de respect du milieu (incitation à un comportement respectueux)

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

- les membres du groupe PCDN patrimoine naturel
- Office du Tourisme

Public(s) cible(s) :

Tout public, priorité aux familles. Bonus pour le tourisme.
Ecoles, via activités et classes vertes
Mouvements de jeunesse

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

- parcourir les tracés (existants ou proposés)
- identifier les points d'intérêt dans les tracés de promenades (fiches descriptives pour guide)
- identifier les passages difficiles (accessibilité)
- réalisation de la signalétique
- placement des panneaux
- création du contenu des fiches
- mise en page et impression (travail de fin d'études destiné à une école ? Ou instrument pour une formation Forem (PAO?) dans le zoning de Floreffe?)

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

- bulletin communal/site internet de la commune
- Natagora
- ADEPS ?
- édition d'un guide de ces promenades

Localisation du projet:

Entité de Floreffe dans son ensemble

17. Mise en valeur du patrimoine naturel local par le Geocaching

Thème/milieu/groupe de travail :

Restauration et protection du patrimoine naturel - Sentiers

Objectif(s) :

- Le Groupe action de la Commission Locale de Développement Rural a mis en place, avec l'appui de géocacheurs très motivés, un réseau de caches mettant en valeur le patrimoine bâti et naturel de Floreffe. La présente fiche vise à inclure dans la conception et l'entretien des géocaches une mise en valeur du patrimoine naturel et à offrir une information complète sur celui-ci.

On valorise de la sorte un travail qui était à l'origine plus centré sur le patrimoine bâti de Floreffe.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

- accès favorisé pour l'observation de ces milieux

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

- sensibilisation à la fragilité et au besoin de respect du milieu (incitation à un comportement respectueux)

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

- les membres du groupe PCDN patrimoine naturel
- les membres du Groupe action de la CLDR
- Office du Tourisme

Public(s) cible(s) :

Tout public, priorité aux familles. Bonus pour le tourisme, par le nombre d'adhérents au système international Geocaching.

Ecoles et mouvements de jeunesse (initiations au Géocaching prévues par ailleurs)

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

- parcourir les tracés (existants ou proposés)
- identifier l'évolution des milieux rencontrés, les risques et les potentialités nouvelles
- mobiliser des équipes pour leur entretien (membres du PCDN et de la CLDR, appel à volontariat (tout public), personnel communal)
- planifier les entretiens en fonction du calendrier naturel
- actions de terrain

Calendrier de réalisation de l'action :

Un certain nombre de caches sont déjà réalisées, parmi lesquelles par exemple des arbres remarquables ou des carrières.

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

- bulletin communal/site internet de la commune
- Natagora
- site www.geocaching.com

Localisation du projet:

Entité de Floreffe dans son ensemble

18. Des nichoirs à Floreffe

Thème/milieu/groupe de travail : Restauration et protection du patrimoine naturel – protection des espèces

Objectif(s) :

- Remplacer les nichoirs détruits (ex : Hirondelles)
- Palier au manque de cavités
- Conscientiser la population quant à l'importance de la biodiversité

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique : améliorer la nidification d'espèces en danger : Hirondelles, Chevêches, ... en palliant à la disparition des milieux propices à la reproduction

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : actions participatives

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

- Natagora : Régionale Cœur de Wallonie et AVES
- Commune
- Ecoles

Public(s) cible(s) : tout public + ornithologues

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

- Communication de l'événement
- Réalisation de nichoirs
- Placement et suivi de la nidification

Calendrier de réalisation de l'action : profiter des journées d'action et de sensibilisation de la Commune (Journée de l'Arbre, Nuit de la Chouette, week-end « Hirondelle », ...) + projet dans les écoles

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : newsletter de Cœur de Wallonie, journaux locaux, bulletin de la Commune

Localisation du projet: non précisé

19. Les oiseaux d'eau à Soye

Thème/milieu/groupe de travail : Mares-cours d'eau-zones humides

Depuis des années, on constate une diminution parfois importante des populations d'oiseaux dont l'ampleur est mal connue. Pour suivre cette évolution, et pouvoir tirer la sonnette d'alarme ou proposer des mesures de préservation, Natagora organise chaque année des comptages.

Objectif(s) : prendre part à des inventaires ; mieux connaître la faune locale et son évolution ; animation à l'occasion du Recensement hivernal des oiseaux d'eau (RHOE)

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique : Meilleure connaissance de l'avifaune présente en hiver à l'étang de Soye

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : constitution d'une chaîne d'observateurs lors des RHOE

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

- Natagora : Régionale Cœur de Wallonie et AVES
- Commune

Public(s) cible(s) : tout public + ornithologues débutants

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

- Communication de l'évènement
- 4x observation/animation par saison hivernale

Calendrier de réalisation de l'action : 1x mi-novembre, mi-décembre, mi-janvier, mi-février

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : newsletter de Cœur de Wallonie, journaux locaux, bulletin de la Commune

Localisation du projet: Etang de Soye et abords

20. Inventaire et localisation des plantes invasives

Thème/milieu/groupe de travail : Restauration et protection du patrimoine naturel

Objectif(s) : Disposer au niveau du territoire communal d'un inventaire précis de localisation des plantes invasives.

Entamer des opérations de lutte (arrachage, bâchage)

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

Eviter la prolifération de ces espèces invasives pour protéger les espèces locales

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

Sensibilisation à la présence de certaines espèces invasives, à leur mode de propagation, aux modes d'intervention

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

Administration communale, Service technique provincial (cours d'eau classe 2), conseil consultatif des aînés, guides-nature, écoles

Public(s) cible(s) :

Tout public

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

Information dans le bulletin communal concernant les plantes invasives identifiées sur le territoire communal : renouée du Japon, balsamine de l'Himalaya.

Rédaction d'une fiche : espèce, localisation, dimensions

Information auprès du conseil consultatif des aînés qui organise des promenades ainsi qu'auprès des guides-nature

Confection de l'inventaire

Arrachage des foyers de balsamine

En fonction de l'avancement des expériences d'éradication de la renouée, choix de quelques sites en vue d'un traitement (bâchage)

Calendrier de réalisation de l'action :

Inventaire évolutif mais à démarrer en 2015

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

Bulletin communal

Panneaux de sensibilisation

Localisation du projet: toute la commune mais en particulier le long des ruisseaux en ce qui concerne la balsamine de l'Himalaya et le long des voiries pour la renouée du Japon.

21. Plantation d'une haie le long d'un terrain agricole

Thème/milieu/groupe de travail :

- Restauration et protection du patrimoine naturel – Mesures Agro-Environnementales (MAE)

Objectif(s) :

- Projet concret de plantation d'une haie ou d'un alignement d'arbres le long d'une voirie (route, chemin ou sentier) communale
- Privilégier les milieux les plus pauvres identifiés par l'auteur de l'étude du réseau écologique.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

Les grandes plaines agricoles au Nord (limite de Soye et Temploux) et au Sud (plaine de Taravisée) comptent très peu d'éléments de maillage. Il y a donc lieu de cibler ce type de milieux.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

Le soutien des autorités communales à ce genre d'actions a pour objectif de mettre en avant des actions exemplaires.

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment?) :

La commune
Les partenaires signataires du PCDN

Public(s) cible(s) :

Les agriculteurs et la population (mobilisation par exemple par les écoles,...)

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet?) :

- recherche d'un agriculteur voisin d'une voirie communale et disposé à prendre part à l'action
- mobilisation de citoyens (par exemple au départ d'une des écoles de la commune)
- plantation d'une haie ou alignement de minimum 100 mètres

Calendrier de réalisation de l'action :

Le calendrier sera établi après appel à candidature (agriculteurs) et mobilisation de citoyens (par exemple en associant une école proche du site de plantation, ...)

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés?) :

Information diffusée sur le site internet de la commune et dans le bulletin communal.
Correspondant local de la presse régionale.
Télévision locale.

Localisation du projet :

Seront privilégiées les zones où le renforcement du réseau écologique est le plus utile, telles qu'identifiées par l'étude du réseau écologique.

22. Encourager la mise en œuvre de MAE

Thème/milieu/groupe de travail :

- Restauration et protection du patrimoine naturel – Mesures Agro-Environnementales (MAE)

Objectif(s) :

- Encourager les propriétaires privés à participer au renforcement du maillage écologique par la mise en place de MAE (telles qu'accessibles aux agriculteurs professionnels) et de mesures pertinentes dans des milieux assez banaux (plantation d'arbres isolés, perchoirs à rapaces,...).
- Privilégier les milieux les plus pauvres identifiés par l'auteur de l'étude du réseau écologique.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

Les grandes plaines agricoles au Nord (limite de Soye et Temploux) et au Sud (plaine de Taravisée) comptent très peu d'éléments de maillage. Il y a donc lieu de cibler ce type de milieux.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

Le soutien des autorités communales à ce genre d'actions a pour objectif de mettre en avant des actions exemplaires.

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment?) :

La commune

Les partenaires signataires du PCDN

Public(s) cible(s) :

Les agriculteurs

Particuliers (entre autres, primes à la plantation de haies ou de fruitiers accessibles aux particuliers)

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet?) :

- information sur les MAE vers le public agricole et vers les particuliers

Calendrier de réalisation de l'action :

Les modalités de soutien aux MAE sont en cours de refonte, et l'information précise sera relayée et diffusée une fois que le cadre sera connu plus précisément.

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés?) :

Soirées d'information :

- technique à destination des agriculteurs (avec informations sur d'autres sujets plus « accrocheurs »). La commune comptant un petit nombre d'agriculteurs, les séances d'informations pourraient être organisée à l'attention d'agriculteurs de plusieurs communes. Par le passé, nous avons déjà fonctionné de cette manière avec les communes et des agriculteurs de Fosses-la-Ville, Mettet (qui démarre aussi un PCDN) et Profondeville.
- généraliste vers les particuliers

Courriers ciblés vers public agricole

Information diffusée sur le site internet de la commune et dans le bulletin communal.

Localisation du projet :

Seront privilégiées les zones où le renforcement du réseau écologique est le plus utile, telles qu'identifiées par l'étude du réseau écologique (par exemple plaine de Taravisée).

23. Restauration de pelouses calcaires

Thème/milieu/groupe de travail : Restauration et protection du milieu naturel

Objectif(s) :

Procéder à l'élimination régulière de la végétation ligneuse et à son enlèvement
Assurer le suivi annuel (fauchage tardif ou moutons)
Assurer un inventaire régulier de la régénération de ces milieux
Assurer l'information par la pose de panneaux

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

L'Entre Sambre et Meuse présente de nombreux sites de pelouses calcaires (vallée de la Molignée, Calestienne, Haute Meuse). Floreffe, qui se situe à l'extrémité nord de cette zone, compte quelques pelouses calcaires situées sur le plateau des Marlares, sur les terrasses de la Dolomie et au sommet de la carrière située au pied du Tienne Jean-Pierre. Ces pelouses accueillent une faune et une flore spécifiques.
Diversité des habitats, maillage

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

Sensibilisation à la préservation d'habitats spécifiques

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

Administration communale, groupe nature, botanistes

Public(s) cible(s) :

Tout public. Ecoles : visites natures

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

Opération d'élimination des ligneux (groupe nature et personnel communal)
Fauchage en septembre (ou moutons)
Inventaire
Réalisation de panneaux d'information + brochure pour les visites scolaires

Calendrier de réalisation de l'action :

2015 (Marlares et carrière), 2016 (terrasses de la Dolomie, non visitables)

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

Bulletin communal, site communal, panneaux d'information

Localisation du projet: plateau des Marlares (entre le terrain de football et les grottes), terrasses sud de la dolomie, partie supérieure de la carrière rue E. Lessire

24. Restauration d'un alignement de saules têtards

Thème/milieu/groupe de travail :Restauration et protection du patrimoine naturel

Objectif(s) :Restauration de saules têtards

9 saules têtards se situent en rive gauche de la noue de Mornimont.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

La noue de Mornimont est reprise en zone Natura 2000. Cette noue se situe en contrebas du bois de Soye (150ha propriété du CPAS de Mons). L'ensemble constitue une zone centrale importante caractérisée par une grande diversité d'habitats. Une visite ornithologique du bois et des abords de la noue a permis l'identification de plus de 40 espèces différentes. Présence du martin-pêcheur. La restauration de ces saules-têtards par élagage pourrait être complétée par la replantation d'autres individus en rive de la noue.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

Entretien d'un alignement de saules têtards peu fréquents sur la commune. Organisation d'un itinéraire de promenades longeant la noue au départ de Soye

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

Administration communale, DNF, SPW Voies hydrauliques

Public(s) cible(s) :

Tout public, écoles

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

Contacts avec le DNF et les voies hydrauliques pour vérifier les conditions de réalisation ;

Exécution du travail de taille ;

Mise en place de l'itinéraire de promenade (qui jouxte le GR126 et pourrait être intégré comme variante de celui-ci en période sèche)

Calendrier de réalisation de l'action :

2015

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

Bulletin communal, mise en œuvre d'un itinéraire de promenades

Localisation du projet: Noue de Mornimont, rive gauche, à proximité du chemin descendant de la rue Trifeuillet (GR126)

25. Bois de Soye et Ancienne noue de Mornimont-Soye

Thème/milieu/groupe de travail :

Restauration et protection du patrimoine naturel

Objectif(s) :

- Mettre en valeur ce site
- Expliquer l'histoire
- le rôle de la Sambre à l'époque
- les arbres présents
- Les animaux présents
- Identifier des parcours
- Identifier les oiseaux autour de la vieille Sambre

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

- Protéger cette zone.
- Un atout pour la Commune d'avoir un site aménagé.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

- Permettre à la population de mieux connaître le lieu.

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment?) :

- La commune
- L'agent DNF en charge du triage
- Les chasseurs
- Les responsables régionaux des forêts (DNF)
- Natagora Coeur de Wallonie

Public(s) cible(s) :

La population

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet?) :

- Travail de recherche et de collecte d'informations
- Préparer un plan de développement avec les intervenants
- Communiquer
- Sensibiliser

Calendrier de réalisation de l'action :

- année 1 : collecte des informations sur l'histoire de la Sambre, concertation à propos des actions à envisager pour la restauration des milieux naturels
- année 2 : mise en forme et valorisation des données collectées, invitation à participer aux éventuels travaux de restauration de milieux,....

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés?) :

Bulletin communal, site internet de la commune de Floreffe, médias régionaux, office du Tourisme

Localisation du projet :

Le long des berges de l'ancienne Sambre à la limite des communes de Floreffe et Jemeppe-sur-Sambre

26. Formation du personnel communal pour l'entretien des haies et gestion des plantes invasives le long des voiries communales

Thème/milieu/groupe de travail :

- Sensibilisation – éducation

Objectif(s) :

- Assurer une gestion optimale des haies bordant les voiries communales

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

Entretien des haies : le domaine public est bordé de centaines de mètres de haies. Une taille adaptée de la haie et à une période appropriée permet d'améliorer le rôle écologique de la haie

Invasives : le territoire de floreffe est fortement exposé à la présence de plantes invasives, principalement la renouée du Japon. Une information appropriée permettra à tout le moins d'éviter la dispersion de ces plantes invasives.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

La commune doit en ces matières avoir un rôle d'exemplarité.

La présence d'invasives au niveau des propriétés privées étant également importante, nous pourrions également avoir un rôle d'information et de sensibilisation.

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment?) :

La commune, en particulier le service travaux – contremaître (Pascal SENY)

Centre Technique Horticole de Gembloux

Cellule interdépartementale sur les Espèces invasives (CiEi)

Contrat de rivière Sambre

Public(s) cible(s) :

Personnel communal

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet?) :

Formation des ouvriers en charge des espaces verts et des engins d'entretien des accotements

Calendrier de réalisation de l'action :

Du matériel pour une taille plus douce des haies est prévu au budget 2015. Il faudra planifier la formation du personnel en fonction de l'arrivée de ce nouveau matériel.

Invasives : formation avec la CiEi ou le Contrat de rivière Sambre

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés?) :

Répercuter auprès de la population les actions mises en place : bulletin communal, site internet

Mettre en place des liens depuis le site internet communal vers les sites d'information sur l'entretien des haies ou la gestion des invasives, infos dans le bulletin communal (il y en a déjà eu par le passé)

Localisation du projet :

Ensemble du territoire communal

27. Confection d'un logo « PCDN de Floreffe »

Thème/milieu/groupe de travail : COMMUNICATION – SENSIBILISATION - EDUCATION

Objectif(s) :

- donner une bonne visibilité aux projets PCDN
- permettre de les identifier facilement
- en faire la promotion auprès de la population (mieux connaître = mieux respecter)

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

--

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

Avoir un visuel pour le PCDN

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

- les partenaires du PCDN
- l'administration communale
- infographiste
- si via un concours : jeunes, écoliers – aînés ...

Public(s) cible(s) :

toute la population et tout usager (visiteur, marcheur)

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

- recueillir l'avis des partenaires sur l'élaboration du logo : échanges entre partenaires du PCDN ? lancement d'un concours vers un public cible ?
- établir un cahier des charges (léger) pour les critères attendus
- si concours : lancer le concours de dessin d'un logo et désigner un jury (prévoir une petite récompense pour le gagnant et tous les participants)
- si pas de concours : les partenaires travaillent sur les spécificités « nature » de Floreffe (logo = représentation « nature »)
- faire appel à un infographiste pour retranscrire le dessin ou l'esquisse
- apposer le logo sur toutes les communications et réalisations du PCDN

Calendrier de réalisation de l'action :

Dès que possible (travail déjà entamé avec les partenaires du PCDN)

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

Via le site internet, le bulletin communal, les supports de communication adéquats (si concours vers un public cible)

Localisation du projet: --

28. Organisation de visites dans les parcs naturels, arboretum, jardins botaniques, musée d'histoire naturelle

Thème/milieu/groupe de travail : COMMUNICATION – SENSIBILISATION – EDUCATION

Objectif(s) :

- offrir l'opportunité aux partenaires du PCDN d'aller voir ce qui se fait ailleurs
- acquérir des connaissances et profiter d'échanges d'expériences
- resserrer les liens des citoyens partenaires du PCDN en participant à une activité commune
- remercier les partenaires de leur engagement en leur offrant ces visites

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique :

Reproduire des projets « nature » vus ailleurs et présentant un intérêt pour le réseau écologique de Floreffe

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

Diffuser à la population (via les supports de communication du PCDN), le compte-rendu de ces visites ; visites pouvant être l'occasion de mobiliser de nouvelles personnes.

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

- les partenaires du PCDN
- l'Administration communale
- le SPW (coût du car pour le déplacement)

Public(s) cible(s) :

les partenaires actifs du PCDN

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

- les partenaires se concertent pour organiser une visite par an
- ils amènent des propositions de thèmes, de lieux, de dates
- le coordinateur local organise la visite (prise de contact, logistique)
- les partenaires capitalisent leur visite : compte-rendu pour le bulletin communal, discussion en réunion pour mener des projets locaux inspirés par leur visite

Calendrier de réalisation de l'action :

Chaque année au moment le plus opportun en fonction du lieu visité

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : différents outils communaux d'information (bulletin, listes de diffusion mails, site internet)

Localisation du projet: sans objet